



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**Projet USAID/COMFISH  
PENCOO GEJ  
(Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal)**

(LWA Associate Award No. 685-A-00-11-00059-00)

**PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL  
01 Octobre 2013 – 31 Décembre 2013**



**Janvier 2014**



**COASTAL RESOURCES CENTER**  
*University of Rhode Island*

# TABLE DES MATIERES

1. RESUME EXECUTIF .....	3
2. INTRODUCTION .....	5
3. REALISATION PREMIER TRIMESTRE .....	6
<b>3.1. Réformes politiques .....</b>	<b>6</b>
<b>3.2. Renforcement des capacités des acteurs locaux dans le cadre de la mise en place des cadres de concertation des CLPA.....</b>	<b>7</b>
<b>3.3. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins .....</b>	<b>8</b>
3.3.1. Mise en place d'une base scientifique.....	8
3.3.2. Poursuite de la finalisation du plan de gestion participatif sur la pêche de sardinelles....	9
<b>3.4. Thèmes transversaux .....</b>	<b>10</b>
3.4.1. Adaptation aux changements climatiques.....	10
3.4.3. Le Genre.....	16
3.4.5. Communication/sensibilisation .....	16
<b>3.5. Gestion du projet.....</b>	<b>18</b>
3.5.1. Stratégies/mécanismes/parteneriat .....	18
3.5.2. Leçons apprises.....	19
4. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTR .....	20
ANNEXES .....	23
<b>A1. Cadre des résultats du projet USAID/COMFISH .....</b>	<b>23</b>
<b>A2 : Rapport financier du trimestre 1 .....</b>	<b>30</b>
<b>A3. Suivi environnemental du premier trimestre 2014 Quarter 1 FY 14 EMMR .....</b>	<b>31</b>

# 1. RESUME EXECUTIF

L'objectif principal du projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes travers ses directions techniques particulièrement la DPM, à mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle par laquelle le Sénégal s'engage à assurer une gestion durable des ressources halieutiques. Ainsi, la finalité du projet USAID/COMFISH est de mettre en place des plans d'aménagement participatifs des stocks prioritaires en utilisant le CLPA comme porte d'entrée du point de vue institutionnel. Cette initiative a pour objet d'intégrer les aspects institutionnels, administratifs, socio-économiques et environnementaux dans le processus de la mise en place d'une cogestion durable des ressources halieutiques au Sénégal. Il faut préciser que l'ensemble de ces activités ont pour but d'augmenter la résilience des écosystèmes marins côtiers et des populations aux effets du changement climatique par la mise en place de stratégies adaptées et efficaces.

Concernant la réforme/dialogue politique, ce trimestre a été marqué par la participation du projet à une série d'événements relatifs à la pré validation du plan d'aménagement national sur la sardinelle et son articulation avec les plans locaux de gestion, la poursuite de la concertation sur le changement climatique, la validation de la stratégie nationale de lutte contre la pêche INN, la contribution du projet à l'amélioration du système de la vulgarisation dans le domaine de la pêche en appui à la DPM, l'appui aux femmes actives dans le secteur de la pêche.

En termes de renforcement des capacités des institutions et des acteurs, 6 ateliers ont été organisés pour la mise en place de cadres de concertation sur la sardinelle dans les départements de Mbour, Rufisque et Dakar. Ces ateliers ont permis de former 146 acteurs de la pêche issus de 10 conseils locaux de la pêche artisanale de la zone d'intervention. Quelques agents des services de pêches font également partie des personnes formées. Concernant le renforcement de la base scientifique du projet, les études menées par l'IUPA sur les pêcheries du poulpe à Yoff, se sont poursuivies à travers la collecte de données sur le milieu (naturel et humain) et sur les connaissances écologiques endogènes des pêcheurs sur cette espèce.

Le plan de gestion participatif sur les sardinelles a été élaboré et soumis à la DPM pour entamer le processus de validation technique avant la soumission aux acteurs de la pêche artisanale et industrielle et ensuite aux différents organes de validation. Simultanément, le renforcement des capacités des CLPA se poursuit avec le processus de mise en place des cadres de concertation pour élargir la participation de l'ensemble des acteurs concernés à la mise en place d'éléments de gestion des stocks prioritaires et à la validation des mesures d'aménagement issues de ces concertations.

En ce qui concerne le test et l'application de stratégies, bonnes pratiques et politiques, les conventions locales des CLPA de Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw ont été approuvées respectivement par le préfet de Rufisque et le sous-préfet de Bambilor. La mise en œuvre des conventions locales a permis à 20 940 acteurs de la petite côte d'appliquer les règles de gestion contenues dans ces dernières.

Par rapport au changement Climatique, ce trimestre est marqué par la finalisation des études de vulnérabilité dans les CLPA de Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw et Joal et la validation par ces CLPA, des 03 premiers plans d'adaptation sur les changements climatiques. Un plan d'action participatif a ainsi été validé par les acteurs et le projet appuiera très prochainement sa mise en œuvre. En outre, 146 individus ont accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et au changement climatique.

En ce qui concerne l'activité relative à la génération de bénéfices socio-économiques au profit des femmes, il faut noter la poursuite des travaux de l'unité moderne de transformation de Cayar en vue de sa finalisation au cours du trimestre prochain, la poursuite des différentes sessions de formation accompagnant le processus du réaménagement de l'Unité de transformation artisanale.

## 2. INTRODUCTION

Le projet Gestion concertée pour une Pêche durable future au Sénégal (USAID/COMFISH) est une initiative de cinq ans financée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres: des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, les universités (l'UCAD, l'IUPA), des institutions de recherche (CRODT, L'IRD/IFAN) et plusieurs autres structures et ONG.

Le but du Projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion. Ces outils vont s'adresser à la fois aux aspects de durabilité sociale/institutionnelle et biologique. Les organes de gouvernance locale ont été, dans l'ensemble, prévus dans le Code de la Pêche de 1998 et à travers la création des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Cependant, bien que la durabilité biologique de certains stocks ait fait l'objet de recherches, elle n'a pas encore été totalement intégrée dans les plans d'aménagement participatifs. Par conséquent, les mécanismes actuels de cogestion au niveau local ne prennent pas totalement en compte les critères de durabilité contenus dans la Lettre de Politique Sectorielle et la plupart des pêcheries ne sont donc pas encore gérées de manière durable au Sénégal.

Le Projet USAID/COMFISH va accompagner cette réforme du secteur de la pêche, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité tout en prenant en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, de l'approche genre et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet USAID/COMFISH cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. La plupart des ressources halieutiques étant partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet vont être concentrées au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet USAID/COMFISH est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéines de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans (3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet USAID/COMFISH contribuera à l'atteinte de quatre principaux résultats suivants:

RI 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance afin de mettre en place une cogestion basée sur l'approche écosystémique pour empêcher la surpêche et augmenter la résilience au changement climatique;

RI 2: Des stratégies, politiques et bonnes pratiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent

la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, sont testées et appliquées ;

RI 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques sont menés ;

RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation durable des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et leur résilience au changement climatique

Le présent document décrit le rapport trimestriel des activités exécutées par le projet USAID/COMFISH durant le premier trimestre de l'année fiscale 2014. Il comprend quatre composantes. Une introduction ; une première partie qui décrit les principales réalisations du trimestre. Le rapport inclut également une troisième partie qui décrit les activités transversales (communication, suivi environnement de la conformité, suivi-évaluation de la performance). La dernière composante du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

### **3. REALISATION PREMIER TRIMESTRE**

#### **3.1 Réformes politiques**

Au niveau politique, ce trimestre a été marqué par la participation du projet à une série d'événements

- **La pré-validation du Plan d'Aménagement National de la pêche de sardinelles**

Le plan d'aménagement de la pêche de sardinelles est un instrument opérationnel de mise en œuvre de la politique sectorielle en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques. Il est aussi en phase avec les politiques publiques nationales qui visent la réduction de la pauvreté par la création de richesses et la sécurité alimentaire. La gestion des ressources de sardinelles ne s'est pas révélée efficace au niveau central, c'est ce qui explique les initiatives de gestion locale de cette pêche développées par les communautés qui méritent d'être renforcées et accompagnées en adéquation avec la promotion de la cogestion, comme l'une des approches choisie par le Sénégal pour instaurer une pêche durable.

Ainsi après avoir contribué au processus d'élaboration de ce document stratégique, le projet a participé à sa pré validation par le comité National de Gestion des Petits Pélagiques. Il a été noté au cours de cette rencontre, un besoin de mieux développer les initiatives de gestion locale de cette pêche et d'articuler ce plan national avec les initiatives de cogestion mises en place par le projet USAID COMFISH et certainement des autres projets qui appuient la Direction des Pêches maritimes dans ce domaine. C'est dans cette perspective qu'il a été vivement demandé au projet USAID/COMFISH de finaliser les plans de gestion locaux de la sardinelle en cours, en vue d'appuyer la mise en œuvre du Plan National d'Aménagement de la sardinelle au Sénégal

- **La participation du projet USAID/COMFISH à la rencontre nationale de validation de la stratégie nationale de lutte contre la pêche INN**

Conformément aux engagements internationaux en matière de conservation et de surveillance des ressources halieutiques, le Sénégal, à travers la DPSP a élaboré un plan national de lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée (PAN-INN). L'étude du projet USAID/COMFISH conduite sur la pêche INN en 2013, a beaucoup contribué au processus d'élaboration de ce plan en fournissant aux décideurs une estimation du volume de la pêche INN au Sénégal et des pertes potentielles sur l'économie sénégalaise. En effet cette étude a révélé dans ces premières conclusions

que « la valeur des captures INN en 2010-11 serait d'environ 145,000 Milliards CFAF (utilisant un prix gros de 366 CFAF par kg, soit 292 000 000 de dollars ou 2.9 Milliards de dollars pour une décennie ». Le plan de financement du plan national sur la pêche INN qui vient d'être validé a fixé la somme nécessaire la mise en œuvre dudit plan à 57 milliards de francs CFA. Le projet USAID/COMFISH a pris part durant ce trimestre à ces travaux qui se sont tenus le 11 décembre 2013 à Dakar

- **La contribution du projet à l'amélioration du système de la vulgarisation dans le domaine de la pêche en appui à la DPM**

Au Sénégal, le Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes a toujours retenu la vulgarisation comme axe principal de son programme d'action socioprofessionnel engagé envers les marins pêcheurs. Cela a été matérialisé par la création du CAMP (Centre d'Assistance à la Motorisation des Pirogues), du CAPAS (Centre d'Assistance à la Pêche Artisanale du Sénégal), du CAEP Centre d'Assistance, d'Expérimentation et de Vulgarisation pour la Pêche artisanale) et du CPEP (Centre de Perfectionnement, d'Expérimentation et de vulgarisation pour la Pêche). Ces organismes ont mis en œuvre différents programmes de vulgarisation, conformément à la politique des pêches de type interventionniste, qui n'ont pas suivi l'évolution des besoins des pêcheurs. La conséquence est que les résultats obtenus ont été insuffisants. C'est pour cette raison que, conformément au souhait de la Direction des Pêches maritimes, le projet USAID/COMFISH vient d'appuyer la réalisation d'un diagnostic approfondi de la vulgarisation dans le domaine de la pêche au Sénégal en partenariat avec l'Institut Universitaire de la Pêche et de l'Aquaculture (IUPA). Ceci va contribuer à faciliter la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités humaines et institutionnelles de vulgarisation.

- **La poursuite de la concertation sur le changement climatique**

La concertation avec les décideurs politiques se poursuit pour une meilleure prise en compte de la problématique du changement climatique dans la définition des politiques de pêche. Ainsi, deux rencontres du comité de pilotage ont été organisées à la DPM et à la DEEC en vue de préparer la restitution finale de l'étude diagnostique des cadres de concertation déjà réalisée par le projet USAID/COMFISH en partenariat avec le COMNACC, sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement marin et côtier. Ceci sera suivi de la formalisation de la mise en place de la plateforme pêche/changement climatique.

### ***3.2 Renforcement des capacités des acteurs locaux dans le cadre de la mise en place des cadres de concertation des CLPA***

Pour l'élaboration et la validation du plan de gestion participatif sur la pêcherie de sardinelles, la mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs ciblant les mêmes lieux de pêche s'avère nécessaire. En effet aucun des CLPA de la zone ciblée ne peut gérer seul le stock. Ainsi, pour harmoniser les mesures de gestion, la concertation a été élargie à l'ensemble des CLPA de Joal, de Mbour, de Sindia nord, de Sindia Sud, de Yenn-Dialaw, de Rufisque-Bargny, de Kayar, de Dakar Ouest, de Pikine et de Hann.

Pour prendre en charge cette étape organisationnelle importante, trois (3) ateliers (Dakar, Rufisque et Mbour) ont été organisés pour former les membres des cadres de concertation sur la gestion durable des pêcheries de sardinelle



**Photo 1&2 : Ateliers de formation du cadre de concertation**

### **3.3. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins**

#### **3.3.1. Mise en place d'une base scientifique**

En termes d'études, les activités réalisées se résument à la poursuite de la collecte de données par l'IUPA sur les connaissances écologiques locales des pêcheurs sur le poulpe, la cartographie des lieux de pêche dans la zone de Yoff et une étude sur la vulgarisation pour apporter un appui à la DPM dans ce domaine.

- **Projet pilote sur les pêcheries du poulpe**

Dans le cadre du projet pilote sur les pêcheries de poulpe intitulé ‘Changing destructive fishing practices in the octopus fishery from the bottom up: The reduction of the removal of octopus eggs by the fishermen of Yoff, Senegal’, des enquêtes ont été réalisées pour collecter des données sur le milieu (naturel et humain) et sur les connaissances écologiques locales des pêcheurs, sur le poulpe et son habitat. Ces enquêtes ont été complétées par des sorties en mer pour faire une cartographie des zones de pêche du poulpe dans le secteur de Yoff. Une trentaine de zones de pêche ont été ainsi identifiées et la cartographie réalisée.





**Figure 1 : Cartographie de la zone de pêche du poulpe**

- **Etude sur la vulgarisation dans le secteur de la pêche au Sénégal**

Ce trimestre a vu les résultats du premier draft du rapport d'une étude produite par l'IUPA L'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic approfondi de la vulgarisation dans le domaine de la pêche au Sénégal, en vue de faciliter la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités humaines et institutionnelles de vulgarisation prévu par le projet USAID/COMFISH. Il s'agissait de :

- Identifier et analyser le cadre administratif et législatif de la vulgarisation de la pêche au Sénégal.
- Identifier et analyser les activités menées par la CPEP et d'autres structures en relation avec la vulgarisation de la pêche.
- Analyser les capacités, les faiblesses et la pertinence des programmes des structures étatiques responsables de la vulgarisation, de l'animation, et de la formation dans le domaine de la pêche maritime.
- Déterminer les contraintes des services de vulgarisation ;
- Proposer des solutions avec un plan d'action pour la mise en place d'un système de vulgarisation à la pêche artisanale
- La validation de cette étude va se faire après le partage du premier document avec les différentes structures concernées.
- 3.32. Poursuite de la finalisation du plan de gestion participatif sur la pêcherie de sardinelles
- Durant ce trimestre un draft du premier plan de gestion participatif sur la pêcherie de sardinelles en appui au Plan National d'Aménagement, a été élaboré et présenté à la DPM pour amendement. Ce plan de Gestion Participatif des Sardinelles proposé au niveau local doit contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan National d'Aménagement des Sardinelles qui devraient tourner autour des quatre axes suivants:
- Préserver les ressources en sardinelles pour maintenir les stocks dans un bon état pouvant assurer leur productivité continue. Cet objectif devant sécuriser dans le long terme, l'atteinte des trois suivants ;
- Optimiser les richesses générées par les ressources;
- Préserver l'emploi, notamment pour ceux dont les moyens de subsistance dépendent strictement de la pêche des sardinelles;

Améliorer la contribution de la pêcherie des sardinelles à la sécurité alimentaire.

Relativement à l'objectif de préservation des espèces des sardinelles, l'option retenue est de s'orienter vers un approfondissement des connaissances scientifiques sur les espèces concernées, une maîtrise des capacités de pêche et un contrôle des captures.

Pour l'optimisation des bénéfices générés par la pêcherie des sardinelles, une stratégie de valorisation et de commercialisation, qui prend en considération les besoins des marchés nationaux et extérieurs, doit être conduite.

En termes de sécurisation des emplois dans les pêcheries de sardinelle, les interventions du projet USAID/COMFISH se focalisent sur l'augmentation des revenus et l'amélioration des conditions de travail et de vie des acteurs ciblés, principalement les femmes formatrices, à travers la professionnalisation des métiers, le renforcement des capacités organisationnelles et des acteurs. Par

cette approche, le projet vise à préserver les emplois existants et probablement à créer d'autres emplois dans le long terme

Le but du plan de gestion local proposé est de contribuer à l'atteinte de ces objectifs en mettant en place les conditions préalables d'opérationnalisation des mesures de gestions proposées. Cela suppose un important travail de sensibilisation, d'organisation des acteurs, de concertations et d'appui à la recherche scientifique qui doit fournir des éléments d'analyse et référence.

Ce plan a été développé à travers une large concertation des CLPA au niveau local et a été soumis à l'équipe technique de travail, aux acteurs et à la DPM pour amendement et validation technique. Le processus de validation va suivre son cours afin de mieux intégrer les préoccupations de l'ensemble des acteurs y compris ceux du secteur industriel.

### **3.4. Thèmes transversaux**

#### **3.4.1. Adaptation aux changements climatiques**

Les activités conduites durant ce premier trimestre sont les suivantes:

- **Concertation pour une prise en compte de la problématique du changement climatique dans la définition des politiques de pêche**

Deux rencontres du comité de pilotage ont été organisées à la DPM et à la DEEC en vue de préparer la restitution finale de l'étude diagnostique des cadres de concertation déjà mis en place sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement marin et côtier et la mise en place de la plateforme pêche/changement climatique. A l'issue de ces rencontres il a été retenu que l'atelier de restitution aura lieu durant la période du 7 au 10 janvier 2014. L'ensemble des acteurs s'activant dans le domaine de la pêche et de l'environnement marin et côtier y seront conviés (structures étatiques, associations, ONG, partenaires au développement, acteurs à la base, les institutions de recherche, les universitaires...).

Le comité de pilotage a également été renforcé avec l'intégration du Laboratoire de Physique Atmosphérique et de l'Océan Siméon Fongang (LPAOSF, ESP, UCAD).

- **Evaluation de la vulnérabilité des communautés côtières**

Suite à la finalisation de l'évaluation de la vulnérabilité, des plans d'adaptation participatifs ont été élaborés dans les CLPA de Joal/Fadiouth, Sindia Nord et Sud, et Rufisque/Bargny. Ces plans ont été validés par les membres des ICC au dernier trimestre de l'année 2013. Au début du présent trimestre, il a été procédé à l'approbation des trois plans d'adaptation par les autorités administratives des sites. Ainsi le plan d'adaptation de Joal/fadiouth a été approuvé par Préfet de Mbour, celui de Sindia par le Sous-préfet de Sindia et enfin celui de Rufisque/Bargny, par le Préfet de Rufisque. Suite à cette approbation, un système de suivi de la mise en œuvre des plans a été élaboré et est en cours de validation. Une planification opérationnel des activités devant être déroulées en vue de l'amélioration de la résilience des communautés de base a également été faite et des partenaires d'exécution contactés. Le trimestre 2 sera essentiellement consacré au déroulement des activités prioritaires telles que le renforcement des capacités de femmes formatrices, l'assainissement des sites de transformation des produits halieutiques, la vulgarisation des savoirs endogènes et des bonnes pratiques en matières de pêche et de protection de l'environnement, via les radio communautaires.

### **3.4.2. Gouvernance/Décentralisation**

- **Au niveau de la gouvernance locale, trois actions ont été finalisées durant ce trimestre. Elles portent sur l'adoption et l'approbation de nouvelles conventions locales, la mise en place de de cadre de concertation des CLPA et l'élaboration d'un modèle d'élaboration et de validation de plans de gestion locaux**
- **Evaluation des premières Conventions Locales**

Après une année de mise en œuvre des conventions locales dans les CLPA de Mbour, Joal fadiouth, Sindia nord et Sindia sud, une évaluation a été réalisée sur l'effectivité de l'application des règles édictées en vue d'une meilleure mise en œuvre de l'outil.

L'évaluation a permis de rencontrer les acteurs au niveau des collèges et les résultats de ces focus group ont été par la suite partagés au niveau des ICC des quatre (4) CLPA concernés. Les principaux échanges ont tourné autour des points contenus dans les conventions locales : la gestion des plages, des aires de débarquement et adaptation au changement climatique ; la gestion des conflits ; la sécurité en mer ; l'exploitation durable des ressources ; le mareyage ; la transformation artisanale des produits ; les sanctions ; l'organisation des CLPA pour la gestion des ressources et le renforcement des capacités des acteurs.

Les forces identifiées sont d'ordre organisationnel et technique:

- **Sur le plan organisationnel, des succès ont été enregistrés dans la mise en place du dispositif de surveillance axé autour des commissions techniques. Ainsi des avancées ont été particulièrement notées dans la surveillance participative et la prévention et règlement des conflits liés à l'application des règles ;**
- **Concernant l'application des règles et mesures de gestion, des progrès ont été également notés avec l'abandon de la transformation des juvéniles de sardinelles dans le CLPA de Sindia Nord et la réduction du braisage à terre à Joal fadiouth**

Du point de vue faiblesse, l'évaluation a montré beaucoup de manquements dans le fonctionnement des quatre CLPA. En effet, les insuffisances notées se situent surtout au niveau de l'absence de réunions périodiques et de plan d'actions élaboré au sein des CLPA, l'absence de restitution des délégués des ICC à leur base, le manque de fonds propres pour le financement des activités des CLPA et le non fonctionnement de certaines commissions. L'évaluation a également permis de déceler des contraintes qui entravent sérieusement la bonne application des conventions locales. Il s'agit de:

- **déficit d'infrastructures d'appui à la pêche (conservation des produits, quais de débarquements, fours, claies de séchage, évacuation des eaux usées et ordures..) ;**
- **manque d'aménagement des sites de transformation artisanale dans certains CLPA ;**
- **manque de moyens de fonctionnement des CLPA. Les acteurs déplorent fortement la non application des ristournes des permis de pêche et cartes mareyeurs pour les CLPA ;**
- **faible soutien de l'administration des pêches pour l'application des mesures. Beaucoup d'infractions signalées par les membres des commissions surveillance ; ne sont pas sanctionnées;**
- **l'absence de siège pour le CLPA.**

Parallèlement, le CLPA a aussi procédé à l'évaluation du travail des relais chargés d'accompagner le processus de mise en œuvre des conventions locales. De façon globale le travail accompli par les relais a été jugé très satisfaisant. Le succès obtenu se situe surtout au niveau de la mobilisation des acteurs pour les réunions et rencontres sollicitées par le programme ou l'administration des pêches.



**Photo 3&4: Evaluation convention locale à Mbour**

- **Approbation des conventions locales des CLPA de Rufisque/Bargny et Cayar**

Au cours du trimestre, le programme a facilité l'approbation de la convention locale du CLPA de Rufisque/Bargny. Pour le CLPA de Cayar le document de convention locale est en instance de signature au niveau de la préfecture de Thiès.

- **Mise en place de cadre de concertation de CLPA à l'échelle du stock**

Pour appuyer le processus d'élaboration d'un plan de gestion participatif sur la pêche de sardinelle, le projet poursuit au cours de ce trimestre, le processus de la mise en place d'une concertation entre acteurs qui fréquentent les mêmes zones de pêche. Ainsi, les activités majeures déroulées sont :

- La mise en place des cadres de concertation des CLPA : dans le cadre de l'élaboration de plans de gestion locaux, le projet s'est proposé d'appuyer les CLPA dans la mise en place d'une instance de dialogue et de concertation et de pré validation des plans de gestion participatifs à l'échelle départementale et régionale sur la gestion des pêcheries de sardinelle. La mise en place de ce cadre de concertation sur la sardinelle s'est achevée au cours de ce trimestre avec le choix des représentants au niveau des CPLA de Dakar ouest et Hann ;
- Le modèle de concertation soumis à la DPM pour validation est représenté dans les schémas ci-dessous qui présente un modèle de concertation des CLPA dans la région de Thiès

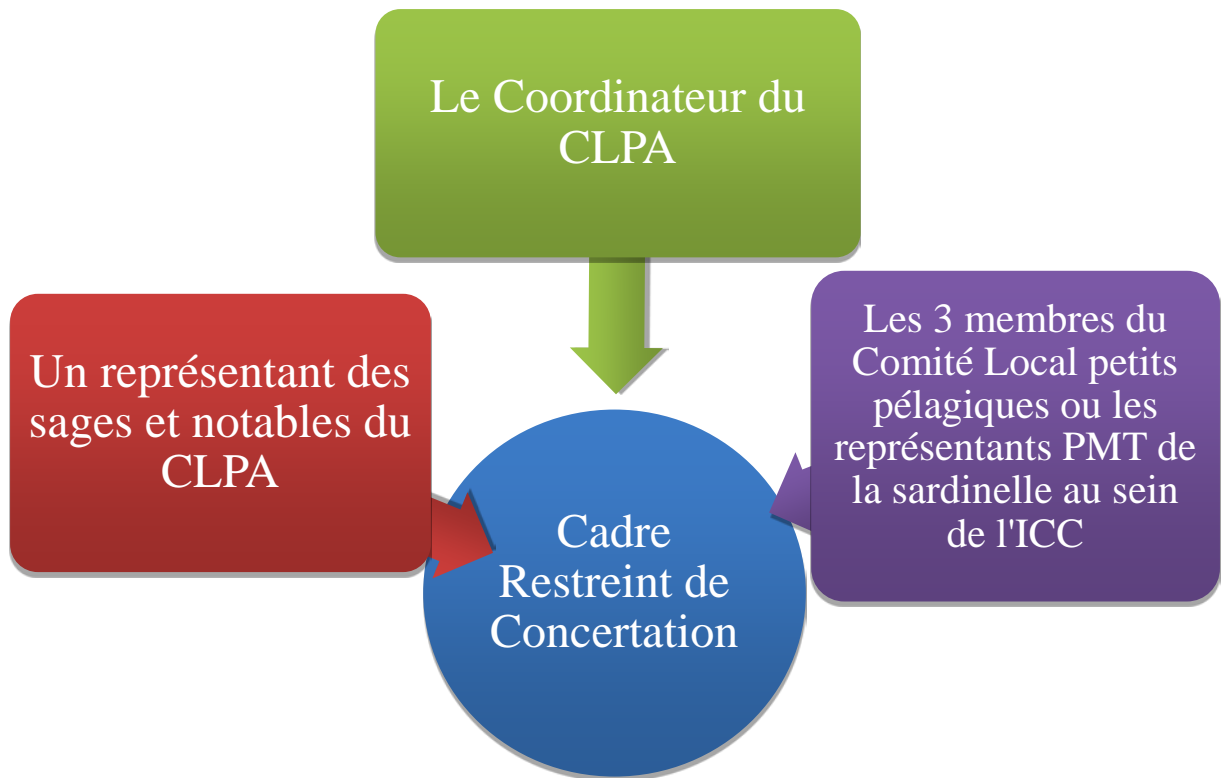


Figure 2. Cadre Restreint de Concertation (CRC) sur la sardinelle

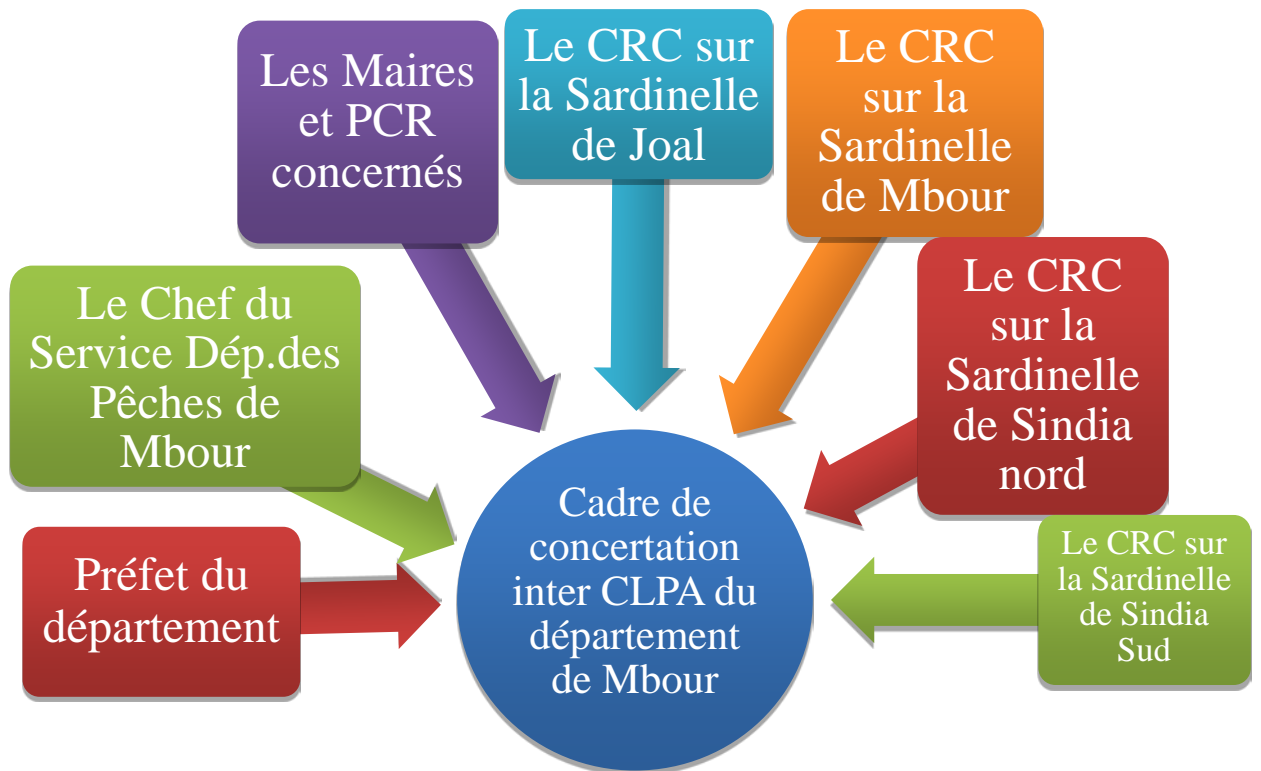
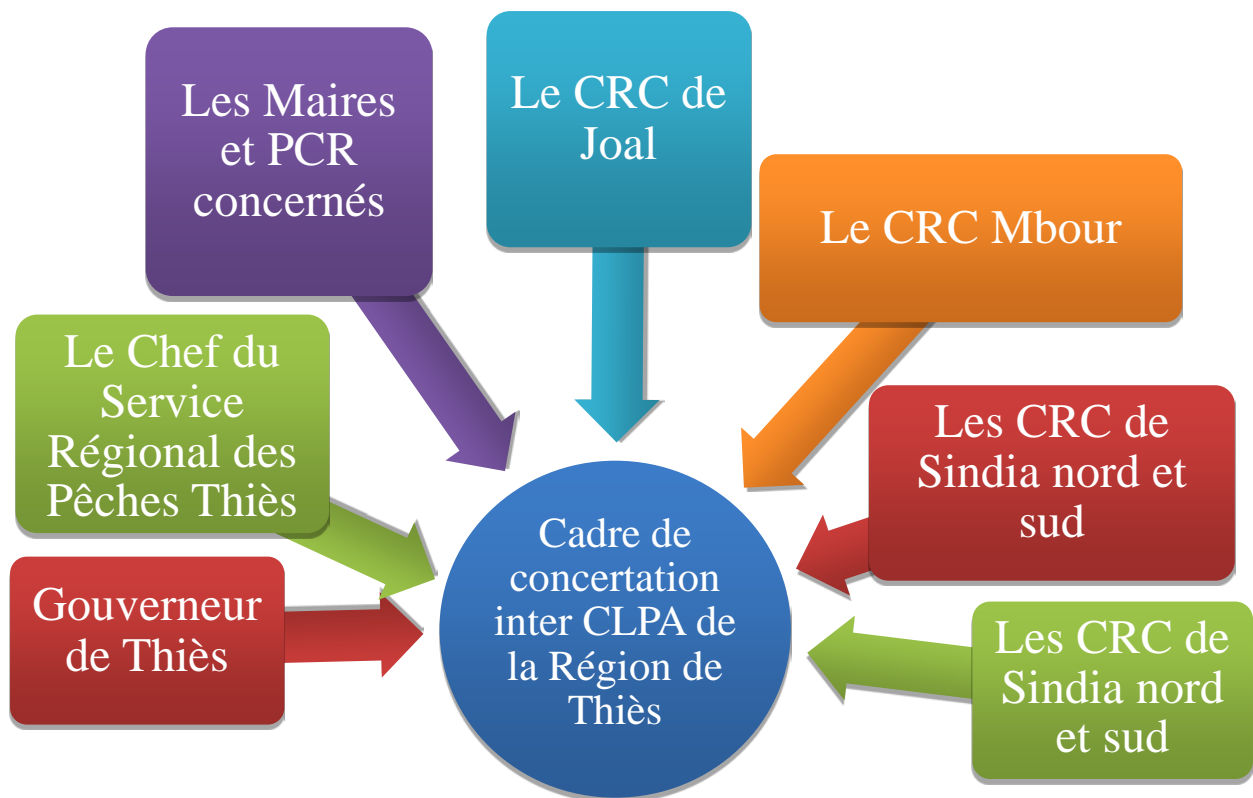


Figure 3 : Cadre de concertation départemental

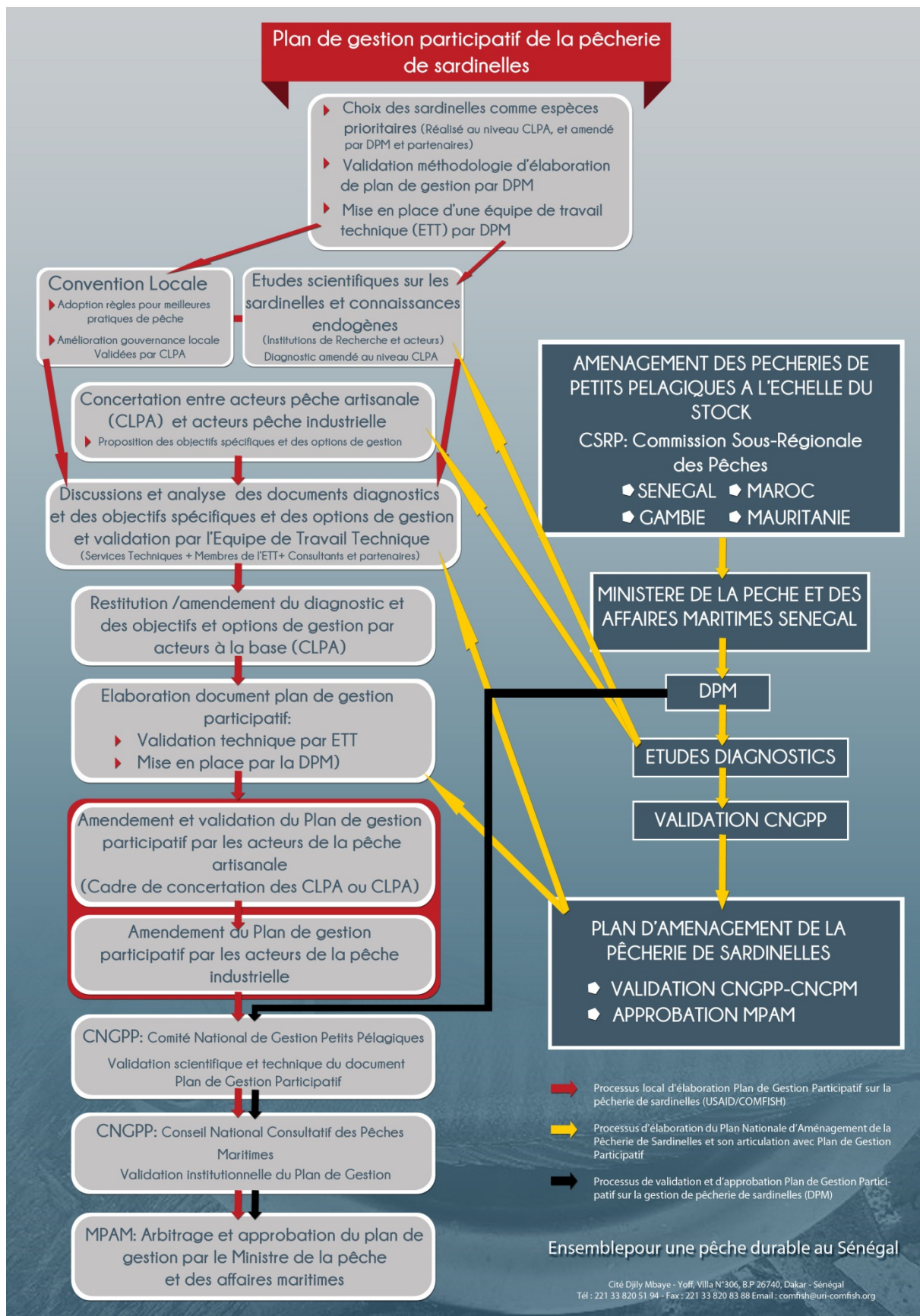


**Figure 4 : Cadre de concertation Régional**

Ces propositions seront progressivement validées en même temps que le plan de gestion local en cours

- **Proposition de modèle d'élaboration et de validation de plans de gestion locaux**

La proposition de schéma ci-dessous indique le processus suivi par le projet au niveau local, pour appuyer l'élaboration et la validation de plans locaux de gestion participatifs de la sardinelle. Ce document a été présenté à la DPM pour amendement et approbation.



**Figure 5 : processus de validation du plan de gestion local sardinelle**

### **3.4.3. Le Genre**

En ce qui concerne l'activité relative à la génération de bénéfices socio-économiques au profit des femmes, on a noté durant ce trimestre, la poursuite des travaux de l'unité moderne de transformation, la poursuite des cours d'alphabétisation fonctionnelle, la poursuite du processus de mise en place du code de conduite, la finalisation de l'étude sur les conditions de longue conservation du poisson, la redynamisation du comité de salubrité, la réflexion sur la mise en place d'un comité « révolving » et enfin, la mise en place du matériel informatique et d'équipements immobiliers au profit des femmes. Les travaux de l'unité de transformation seront finalisés au cours du trimestre prochain. Le Ministre des Pêches et des Affaires maritimes a promis d'inaugurer personnellement cette infrastructure lors de sa visite à Cayar.

Il existe en général, des facteurs structurels qui militent en faveur de la sous-représentativité des femmes dans les instances de prise de décision au niveau du secteur de la pêche aussi bien au niveau local que national. Parmi ces facteurs, on peut citer, la manière dont les délégués des collèges, membres des Instance de Coordination et de Conseil des CLPA, sont désignés (2 par collège). Les transformateurs (hommes et femmes) exerçant le métier de transformation y compris l'ensemble des métiers connexes à la transformation artisanale (occupés exclusivement par des femmes), sont constitués en un seul collège et représentés par deux personnes au niveau des ICC. Pour une meilleure représentativité des femmes exerçant plusieurs métiers liés à la transformation artisanale, il serait plus judicieux de diviser le collège « transformation » en plusieurs sous-collèges tenant compte de la diversité des différents des métiers regroupés dans le collège « transformation ». Toutefois cette initiative ayant pour objectif l'augmenter de la présence du nombre de femmes au niveau des ICC, ne peut être intervenir que par Arrêté ministériel portant modification de l'Arrêté de création et composition des collèges des CLPA.

Pour faire face à cette contrainte politique, le projet USAID/COMFISH est en train d'exécuter à travers la mise en œuvre de la « Stratégie de renforcement des capacités des femmes » développée en 2012 en collaboration avec le WWF, plusieurs activités tendant à influencer les autorités pour une meilleure prise en compte des préoccupations des femmes dans le processus de prise de décision. Cette stratégie intègre entre autres, des activités ayant pour objectif de montrer la place et le rôle socio-économique occupés par les femmes dans le secteur de la pêche (ex. l'étude sur le recensement des femmes actives dans le secteur). Elle vise à ; renforcer également les capacités organisationnelles et techniques pour que celles qui ont l'opportunité d'accéder à des niveaux de prise de décision, aient les capacités leur permettant de défendre les intérêts des femmes. L'appui au renouvellement des CLPA pourrait être une occasion pour poser ce problème de la représentative des femmes au niveau des ICC. Seulement ce processus de renouvellement qui devait commencer depuis le mois de septembre 2013, tarde à voir le jour à cause de la réticence de certains leaders qui ne veulent pas prendre le risque de perdre leur position au niveau des ICC.

### **3.4.5. Communication/sensibilisation**

Les activités mises en œuvre durant cette période sont les suivantes : renouvellement et/ou signature de protocoles d'accord avec 4 radios communautaires, démarrage du processus de confection des fiches d'informations (factsheets) sur les composantes majeures du projet, mise à jour en cours du carnet d'adresse des partenaires et d'une liste de distribution du projet.

- **Appui à la vulgarisation des conventions locales/ mise place des plans d'aménagement participatifs**



Dans le but de poursuivre l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'aménagement participatifs dans les différents CLPA partenaires du projet, des protocoles d'accords ont été renouvelés avec les radios communautaires de La Côtère, (Joal), Radio Dunya (Mbour), Kondafé (Ndayanne/Sinda) et un nouveau protocole signé avec la radio communautaire de Jokko FM (Rufisque) où la mise en œuvre de la convention locale vient d'être enclenchée. Par ailleurs la signature d'un cinquième protocole avec la radio communautaire de Cayar est en cours de négociation et devra être effective dans le deuxième trimestre 2014 pour également appuyer la mise en œuvre de la convention locale déjà élaborée par le dit CLPA.

Comme en 2013, chaque radio signataire s'engage, en vertu du protocole, à concevoir et à diffuser, avec l'appui des CLPA et du Projet USAID/COMFISH, une émission d'une heure par semaine soit un total de 40 émissions par radio à la fin de l'exercice 2014 pour appuyer la mise en œuvre des plans d'aménagement. En outre dans le souci d'organiser des émissions sur des thèmes pertinents aux communautés de pêcheurs/CLPA concernés, il a été mis en place un comité de sélection de thèmes d'émissions composé de représentants de CLPA, de l'Administration des Pêches locale concernés avec l'appui du Projet. Ce comité discute, choisit, et communique les thèmes validés aux radios partenaires pour l'organisation des émissions.

A la différence des radios communautaires, le projet n'a pas pu signer des protocoles d'accord avec les réseaux parallèles comme prévus dans les plans de travail annuel en cours. La raison en est que ces réseaux parallèles fonctionnent dans l'illégalité et ne sont pas reconnus par l'ART (Agence de régulation des télécommunications au Sénégal). Après des discussions avec les CLPA et l'Administration locale des Pêches, il a été décidé que le projet devrait plutôt concevoir et vulgariser des affiches sur les règles clés des conventions locales dans les CLPA concernés dans le but d'appuyer la mise en œuvre desdits processus en lieu et place des émissions avec les réseaux parallèles/illégaux. La signature de protocoles avec les réseaux parallèles ferait encourir au projet des risques d'ordre juridique et pourrait mettre à mal sa crédibilité auprès de ses partenaires.

- **Visibilité des composantes du projet**

Pour rendre visible les interventions du projet dans ses composantes phares que sont le changement climatique, les conventions locales, la mise en place des plans d'aménagement, l'amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à Cayar, le projet a démarré la confection de fiches d'information synoptiques (appelé factsheets en anglais) sur chacune de ses composantes. L'objectif de ces fiches d'information est d'informer les partenaires sur le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les approches, les activités majeures et résultats atteints de chaque composante ainsi que les partenaires impliqués dans leur mise en œuvre. Ces fiches d'information devraient être finalisées et disponibles avant la fin du deuxième trimestre de l'année en cours.

- **Amélioration de la communication avec les partenaires**

Dans le but de s'assurer que l'ensemble des partenaires du projet sont régulièrement informés des principales étapes de la vie du projet, le projet a entamé au cours de ce trimestre ; la mise à jour du carnet d'adresse et une liste de distribution de tous ses partenaires. Cette mise à jour, qui intervient chaque fois que de besoin et sur une base annuelle, vise à améliorer la communication avec l'ensemble des partenaires du projet.

- **Présence du projet sur les réseaux sociaux.**

Pour rendre visible ses activités sur les réseaux sociaux, le projet a activé sa page Facebook en vue de l'animer par les informations et d'autres productions audiovisuelles majeures du projet

### **3.5. Gestion du projet**

#### **3.5.1. Stratégies/mécanismes/partenerariat**

- **Repos biologique du poulpe**

*Contribution du projet à la mise en œuvre du repos biologique et à l'immersion de pots de poulpe durant ce trimestre.* La journée de lancement a été organisée au niveau du village de Pointe Sarène en octobre 2013. Cette cérémonie a vu participation des différents CLPA du département de Mbour, du chef du service régionale de pêche, du chef du service départemental, des chefs de poste, du représentant du directeur de la DPM, des représentants du Projet USAID/COMFISH et du PRAO. Il faut rappeler que c'est une initiative qui a démarré avec l'appui de la coopération japonaise. Au total près de 5000 Pots ont été immergés dans les quatre (4) CLPA du département de Mbour (Joal Fadiouth, Sindia Sud, Sindia Nord et Mbour). Le programme USAID/COMFISH a encore accompagné le processus à travers une contribution à hauteur de 1000 pots. Cette initiative contribue non seulement à la conservation et à la restauration de la ressource mais aussi à l'amélioration des revenus acteurs impliqués dans les pêcheries du poulpe.



**Photo 5, 6, 7 & 8: Immersion des pots de poulpe**

- **Participation au financement de la stratégie des femmes et Participation au financement de la radio communautaire de Cayar**

En partenariat avec le WWF et le Ministère des pêches, le projet USAID/COMFISH participe aux initiatives de recherches de financement pour la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités des femmes actives dans la pêche. A cet effet un concept note a été développé et soumis à la banque Mondiale. Un autre concept-note sera soumis à l'Union Européenne à cet effet au cours du trimestre prochain.

Simultanément, le projet a participé à l'inauguration de la radio communautaire dans la zone de Cayar mise en place par le WWF-WAMPO et s'apprête à signer une convention avec cette structure pour l'appuyer à mieux assister les acteurs en matière de communication et de sensibilisation.

### **3.5.2. Leçons apprises**

La réception tardive des fonds pour le démarrage de la mise en œuvre des activités du premier trimestre de l'année fiscale 2014 a eu un impact sur la performance du projet. Il est primordial qu'une communication efficace soit mise en place entre les services financiers de URI, de COMFISH et l'USAID pour une meilleure connaissance et maîtrise des procédures à suivre pour éviter tout retard dans le processus.

Les approches et les outils utilisés par le projet sont de plus en plus salués par les acteurs y compris les autorités. Ceci nous a valu une plus grande reconnaissance et acceptation auprès des acteurs mais aussi une volonté accrue des autorités de la pêche à intégrer les experts du projet USAID/COMFISH dans la plupart des processus qui sont en cours. Les points suivants attestent l'occupation de place progressive du projet dans les espaces de prise de décision du secteur :

- **L'intégration du projet USAID/COMFISH au sein de l'équipe de rédaction et de validation du plan d'aménagement des petits pélagiques (la sardinelle).**
- **La sollicitation du projet par les autorités dans la mise œuvre du plan d'action de la DPM pour le comité Petit Pélagique du Sénégal. Convaincu de l'efficacité de l'approche utilisée par le projet pour impliquer la base dans les processus de gestion des pêcheries en vue de la mise place des UGD, le renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs à tous les niveaux de la gouvernance, le projet a été sollicité pour reproduire les mêmes modèles dans les autres zones/ CLPA qui ne font pas partie des zones d'invention du projet. C'est ce qui a poussé le projet à étendre sa zone d'intervention au nord (Saint-Louis) et au Sud (en Casamance);**
- **La sollicitation du projet en vue de l'accompagnement scientifique dans les processus d'aménagement des pêcheries en cours. Il faut cependant noter que la plupart des données scientifiques que nous collectons dans nos recherches sont sensibles et ont des impacts au niveau stratégique et politique. Ceci nécessite une restitution et validation préalable au niveau des autorités avant toute publication publique. C'est une grande satisfaction que nous avons noté que notre travail sur la pêche INN a été intégré dans le processus de mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la pêche INN. Ce travail qui est en train de gagner une notoriété internationale grâce à la reconnaissance officielle des autorités sénégalaises va être finalisé et publié au cours du trimestre prochain.**

Le même processus devra être suivi par rapport au rapport sur la pêche extérieure qui a été produit par le projet en 2013.

## **4. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE**

### *Réformes/dialogue politique*

- Appuyer le fonctionnement du CNCPM
- Installer les Cadres de concertation des CLPA
- Appuyer les cadres de concertation inter CLPA de chaque département dans l'évaluation et préparation des activités de gestion ressource halieutiques
- Appuyer les cadres de concertation inter CLPA de chaque département pour la fixation des prix

### *Renforcement des capacités humaines et institutionnelles*

- Démarrer la formation des CLPA sur la gestion administrative et financière
- Accompagner les représentants des CLPA dans l'exercice de restitution des formations sur l'organisation du CLPA et le métier de Conseil ;
- Appuyer les CLPA et autres structures de gestion à mettre en place des mécanismes internes de financement durable pour mener à bien leurs mandats
- Renforcer l'implication des Collectivités Locales dans le financement des CLPA
- Renforcer les capacités des acteurs pour la mise en place d'un système conjoint de suivi participatif des pêcheries (CLPA, recherche et DPM) pour évaluer l'impact des plans de gestion conventions locales
- Appuyer les conseils locaux de pêche à acquérir ou à disposer de locaux fonctionnels pour mieux remplir leur mission
- Appuyer le fonctionnement des CLPA dans les nouvelles zones d'intervention du projet (ziguinchor, Kafountine et Saint Louis)
- Renforcer les moyens de fonctionnement des services des pêches pour assurer le secrétariat du CLPA (équipement et fourniture de bureau, achat de cartouche à remettre aux SG)

### *Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins*

- Élaborer et valider un plan d'action avec les services techniques intervenant dans les zones ciblées par USAID/COMFISH pour des activités de la COGEPAS sur les pêcheries du thiof et du cymbium
- Faire une évaluation des moyens et des ressources engagés dans la vulgarisation et la formation dans le domaine de la pêche en vue d'établir un partenariat entre les structures responsables de la recherche et de gestion des pêches.
- Appuyer la collecte participative des données biologiques sur les petits pélagiques pour combler les lacunes observées dans les échantillonnages en cours (pour l'utilisation de « ELEFAN »)

- Appuyer le comité technique de gestion des capacités (dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite (INN) artisanale)
- Élaborer et valider un plan d'action avec les services techniques intervenant dans les zones ciblées par Comfish pour des activités de la COGEPAS sur les pêcheries du thiof et du cymbium
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance pour une gestion durable
- Mettre à jour la réalisation des cartes SIG à partir de base de données sur les informations relatives aux stocks, aux engins, aux acteurs de la pêche, aux CPUE, et aux débarquements des principales espèces dans les CLPA appuyés par le projet USAID/COMFISH
- Faire la cartographie lieux de pêche stock et infrastructures dans les nouvelles zones d'intervention du projet et définir les nouvelles superficies des zones de pêche sous gestion améliorée et zones biologiquement significatifs couvertes par les CLPA couvertes par les nouvelles zones d'intervention du projet (Zone nord et sud)
- Faire avec le CRODT et le CSE une étude sur les variations de la ressource en fonction des paramètres climatiques (mettre dans les TDR du CRODT)
- Mener des études sur les Captures et l'Effort de Pêche dans les nouvelles zones d'intervention (les 10 principales espèces sur les 10 dernières années)

#### *Plans de gestion*

- Poursuivre le processus d'élaboration du plan de gestion sur les sardinelles
- Mettre en place des mécanismes de collaboration avec la commission sous régionale des pêches et le projet CCLME dans le cadre du plan de gestion de la sardinelle
- Thèmes transversaux

#### *Adaptation au changement climatique*

- Organiser un atelier de restitution de l'étude diagnostique sur les cadres de concertation
- Mettre en œuvre la Feuille de route issue de l'atelier
- Elaborer des protocoles avec l'ANACIM
- Organiser des journées d'assainissement des sites de transformation à Joal/Fadiouth, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud
- Identifier, planifier et mettre en œuvre des émissions pour la vulgarisation des savoirs endogènes et des bonnes pratiques de pêche
- Planifier le renforcement de capacités des femmes transformatrices dans les CLPA de Joal/Fadiouth, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud
- Appuyer l'organisation de l'Université de l'Environnement

### *Egalité des genres*

- Organiser dans les 7 CLPA des formations sur les droits de la femme, les valeurs et principes que doivent avoir les leaders
- Finaliser la construction de l'unité de transformation;
- Equiper l'unité de transformation (Confection des fours et des claies en discussion avec le technologue de poissons) ;
- Poursuivre les cours d'alphabétisation;

### *Gouvernance/décentralisation / Convention Locales et plan de gestion*

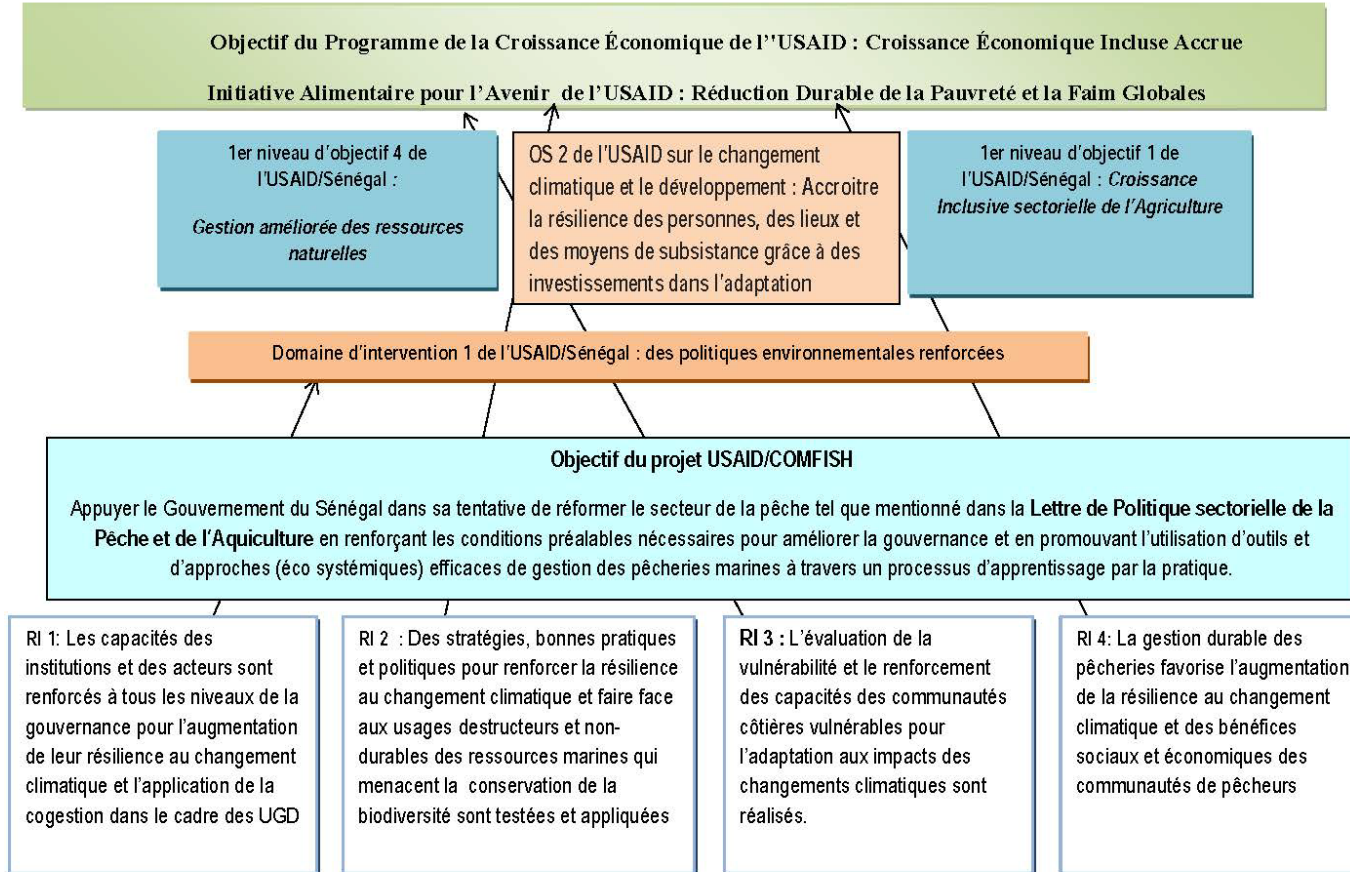
- Recruter de nouveaux facilitateurs
- Organiser des ateliers de démarrage de la mise en œuvre des conventions locales des CLPA de Cayar, Rufisque/Bargny et Yène/Dialaw
- Organiser des ateliers de démarrage de l'élaboration des conventions locales dans les nouvelles zones (Saint-Louis, Kafoutine et Ziguinchor)
- Démarrer la vulgariser des conventions locales de Cayar, Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw
- Poursuivre la vulgariser les conventions locales dans les anciens sites (Mour, Joal et Sindia)
- Appuyer la surveillance participative
- Démarrer les activités de recensement des acteurs, des ménages et des organisations dans les nouveaux sites

### *Sensibilisation/Communications*

- Vulgariser la déclaration des femmes actives dans la pêche
- Appui à la mise en œuvre des conventions locales à travers les radios communautaires

## 5. ANNEXES

### A1. Cadre des résultats du projet USAID/COMFISH



**Tableau des performances du trimestre 1 de l'année fiscale 2014**

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Cumul	Taux de réalisation	Notes
<b>RI 1 : Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcés à tous les niveaux de la gouvernance pour l'augmentation de leur résilience au changement climatique et l'application de la cogestion dans le cadre des UGD</b>						
1. Augmentation de 75% du score de l'indice synthétique de l'efficacité de la gestion des CLPA dans les sites du projet USAID/COMFISH d'ici 2016	Amélioration de 75% en termes de score de l'indice (0.07)	Amélioration de 40% en termes de score de l'indice (0.056)	NA	NA	NA	
2. Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire et la productivité grâce à l'aide du Gouvernement américain	4 790	1 900	H= 119 F= 27 Tot= 146	146	7,7%	6 ateliers de formation organisés pour la mise en place de cadres de concertation sur la sardinelle dans les départements de Mbour, Rufisque et Dakar
3. Nombre de productions écrites et audiovisuelles destinées au renforcement des capacités des institutions de cogestion et des acteurs de la pêche	23	10	0	0	0%	
4. Nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales, de cadres de concertation et d'ONG ayant renforcé leurs capacités grâce à l'appui du	20	18	1	1	5,6%	Les agents de la DPM (chefs de service départementaux, chefs de postes) ont participé aux 6 ateliers sur les cadres de concertation



Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Cumul	Taux de réalisation	Notes
projet USAID/COMFISH						
<b>RI 2 : Des stratégies, bonnes pratiques et politiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées</b>						
5. Nombre de plans d'action et ou projets élaborés pour accompagner le processus de l'aménagement des pêcheries	13	3	0	0	0%	
6. Nombre d'études techniques contribuant à l'accompagnement des plans de gestion des unités de gestion durables	16	5	0	0	0%	
7. Nombre d'axes de synergies créés dans le processus de mise en place des unités de gestion durable	9	3	1	1	33,3%	Synergie avec le WWF en vue de la mise en place des cadres de concertation sur la sardinelle
8. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysés	44	18	0	0	0%	
9. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et présentés au	21	5	0	0	0%	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Cumul	Taux de réalisation	Notes
public/acteurs pour consultation						
10. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret)	20	9	0	0	0%	
11. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés	18	8	2	2	11,1%	Les conventions locales des CLPA de Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw ont été approuvées respectivement par le préfet de Rufisque et sous-préfet de Bambilor
12. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvés et qui sont mis en œuvre	12	3	0	0	0%	
13. Nombre de nouvelles technologies de gestion des ressources halieutiques mises en place	12	4	0	0	0%	
14. Nombre d'acteurs ayant mis en place de nouvelles règles de gestion concertée des ressources halieutiques	47 940	10 000	0	0	0%	
15. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les	40 000	32 608	20 940	20 940	64,2%	L'application des règles des conventions locales continue pour les acteurs de la petite

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Cumul	Taux de réalisation	Notes
pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)						côte.
16. Nombre d'hectares d'importance biologique significative et /ou renfermant des ressources naturelles sous gestion améliorée grâce à l'aide du gouvernement américain	1 070 156	395 952	0	0	0%	
17. Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique significative sous gestion améliorée grâce à l'assistance du gouvernement américain	413 655	62 055	0	0	0%	
<b>RI 3 : L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés.</b>						
18. Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	2 400	660	0	0	0%	
19. Nombre d'évaluations sur la vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du Gouvernement américain	6	NA	NA	NA	NA	
20. Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement	6	3	0	0	0%	Les trois plans d'adaptation des CLPA de Rufisque/Bargny, Sindia et Joal ont été approuvés

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Cumul	Taux de réalisation	Notes
climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre grâce à l'assistance du Gouvernement américain						par les autorités administratives (préfets) mais leur mise en œuvre n'a pas encore démarré
21. Nombre de personnes ayant accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	17 990	6 700	146	146	2,2%	Bénéficiaires des ateliers de formation du trimestre
<b>RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation de la résilience au changement climatique et des bénéfices sociaux et économiques des communautés de pêcheurs</b>						
22. Nombre d'entreprises privées de sécurité alimentaire (à but lucratif), d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui du Gouvernement américain	52	44	10	10	22,7%	10 CLPA des départements de Mbour, Rufisque, Dakar et Thiès ont bénéficié de 6 ateliers organisés par le projet durant le premier trimestre
23. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13	10 331	10 100	0	0	0%	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Cumul	Taux de réalisation	Notes
de FTF)						
24. La perception de leur bien être par les acteurs de la pêche dans les sites du projet a subi une amélioration grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	Na	Na	Na	Na	Na	

**A2 : Rapport financier du trimestre 1**

Budget Line Items	2014 Approved Annual Budget	Quarterly Spending of Current year				Total spent this current year	Total spent since the beginning of the project	Balance	% of annual budget spent
		13-oct	13-nov	13-déc	Total Quarter1				
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f) = (c)+(d)+(e)	(g)	(h)	(i)=(b)-(g)	(j)=(g)/(b) *
a Personnel	\$291 805	\$20 348	\$24 209	\$13 054	\$57 611	\$57 611	\$784 017	\$234 194	20%
b. Students	\$4 000	\$0	\$0		\$0	\$0	\$3 500	\$4 000	0%
c. Consultants	\$656 164	\$65 800	\$33 086	\$68 335	\$167 221	\$167 221	\$2 324 403	\$488 943	25%
d. Other Direct Costs	\$175 904	\$8 383	\$7 831	\$5 251	\$21 465	\$21 465	\$583 023	\$154 439	12%
e. Subcontracts	\$275 000	\$0	\$0	\$60 823	\$60 823	\$60 823	\$847 454	\$214 177	22%
f. Travel	\$502 336	\$2 659	\$6 786	\$3 259	\$12 704	\$12 704	\$419 627	\$489 632	3%
g. Equipment		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$103 463	\$0	0%
h. Tuition		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	0%
i. Total Direct Charges (sum of 6a-6h)	\$1 905 209	\$97 191	\$71 912	\$150 722	\$319 825	\$319 825	\$5 065 489	\$1 585 384	17%
j. Indirect Costs	\$423 854	\$24 534	\$17 140	\$23 642	\$65 316	\$65 316	\$1 092 259	\$358 538	15%
k. Totals (sum of 6i-6j)	\$2 329 063	\$121 725	\$89 052	\$174 364	\$385 141	\$385 141	\$6 157 748	\$1 943 922	17%

1 Subcontract and Consultants does not assume encumbered contracts for quarterly reporting

**A3. Suivi environnemental du premier trimestre 2014 Quarter 1 FY 14 EMMR**

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
1. Education, technical assistance, training, etc.	No environmental impacts anticipated as a result of these activities.	No mitigation measures taken for this quarter	Project Manager	Education, technical assistance, training and other materials and reports	Review of materials	Quarterly
2. Reduce post-harvest losses and improve product quality	<p>Improved facilities could result in disturbance to critical resources and sensitive ecosystems, changing access to water by animals, people and vegetation, or degrading water resources, sedimentation of surface waters soil erosion, or contamination of groundwater and surface water</p> <p>Increased harvests and threat to overfishing due to increased demand from improved quality</p> <p>Potential impacts of water supply &amp; sanitation activities include damages to natural or sensitive ecosystems, depletion of freshwater resources, creation of stagnant water that could create breeding opportunities for water-borne disease vectors, contamination of water sources causing increased human health risks</p> <p>Land use change, degradation of water quality, increased human health risks from contamination of water, soil, and food by human pathogens, degradation of estuarine and marine and surface shallow groundwater water quality adversely affecting both human and ecosystem health</p>	<p>The technical monitoring construction committee is functional. The purpose of this committee is to monitor the evolution of construction and to evaluate its compliance with validated plans. It organizes a tour of the site every 15 days. During these visits questions are raised and improvement measures proposed</p>	Project Manager	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Mgt. plan, MSC cert. or other evidence of measures to prevent overfishing</p> <p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p>	<p>Review of materials and site inspection</p> <p>Review of materials</p> <p>Review of materials and site inspection</p>	Quarterly

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
3. Enhance fisheries value chains	Increasing the value of fish and product eco-labeling can give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.	No value chain activities this FY	Project Manager	Management plan, MSC certification or other evidence that measures are being taken to prevent overfishing	Review of materials	Quarterly
4. Improve fishing community resilience to climate change	<p>Alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts from inappropriate construction</p> <p>Natural habitat destruction or degradation, degradation of marginal lands land water; marine pollution from soil erosion or use of agricultural chemicals; reduced water availability from water storage or diversion for irrigation; bio-diversity loss from land fragmentation, conversion to agricultural use, or introduction of exotic species</p> <p>To be determined through environmental screening processes</p>	TBD	Project Manager	TBD via env. screening	TBD via env. screening	Quarterly